PRÉFET DE LA DROME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable à Déclaration d'Utilité Publique relative à l'autorisation et à la protection du nouveau captage LE PLANEAU

COMMUNE DE HAUTERIVES

Par arrêté préfectoral du 6 février 2023, l'ouverture d'une enquête publique relative au projet susvisé, est prescrite sur la commune de HAUTERIVES .

Ce projet est soumis à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines et d'instauration de périmètres de protection.

Ce dossier est présenté par la commune de HAUTERIVES.

Cette enquête, d'une durée de 19 jours consécutifs, se déroulera du vendredi 17 mars 2023 au mardi 4 avril 2023 inclus.

Le Préfet de la Drôme est l'autorité compétente pour prendre la Déclaration d'Utilité Publique des ouvrages et de l'instauration des périmètres de protection portant autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine pour la production et la distribution par un réseau public.

Pendant la durée de l'enquête :

- le dossier d'enquête publique est disponible en mairie de HAUTERIVES, siège de l'enquête, où le public pourra le consulter, sur support papier, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, et consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.
- le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse : www.drome.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquête Publique espace « participation du public ». Un formulaire en ligne est disponible pour recueillir les observations et propositions du public, qui seront ensuite communiquées au commissaire enquêteur et insérées, dans les meilleurs délais, dans le registre ouvert au public en mairie de HAUTERIVES. Ce site internet ne permettant pas l'ajout de pièces jointes aux observations, celles-ci devront être, le cas échéant, adressées par courrier au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance en mairie siège de l'enquête.
- les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale en mairie siège de l'enquête : Mairie de HAUTERIVES 10 Place de la Mairie 26390 HAUTERIVES à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête
- les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par courriel : <u>pref-consultation-enquete-publique3@drome.gouv.fr</u>, avec mention en objet du titre de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête.
- les observations et propositions transmises par voie électronique sont accessibles sur le site internet des services de l'État à l'adresse <u>www.drome.gouv.fr</u> rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquêtes Publiques espace « participation du public ». Pour contribuer anonymement, par courriel, il convient de le demander explicitement sur le courriel afin que l'adresse du courriel soit masquée. Pour contribuer anonymement en ligne, il convient d'indiquer « Anonyme » dans la case « Nom ». Aucune autre mention personnelle ne devra être ajoutée par ailleurs.

Il est demandé à chaque personne d'utiliser un seul des différents modes d'envoi susvisés pour envoyer ses observations.

Pour cette enquête, Monsieur Bruno RIVIER, Expert foncier, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de HAUTERIVES :

- le vendredi 17 mars 2023 de 09h00 à 12h00
- le samedi 25 mars 2023 de 09h00 à 12h00
- le mardi 4 avril 2023 de 14h00 à 17h00

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfecture de la Drôme - bureau des enquêtes publiques, en mairie de HAUTERIVES ainsi que sur le site internet des services de l'état en Drôme (www.drome.gouv.fr).